

APPEL D'OFFRES NATIONAL (AO N° 2014 E 4019)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer un appel d'offres national N° 2014 E 4019 pour :

CONTROLE TECHNIQUE ET SOLIDITE DES OUVRAGES DE GENIE CIVIL DES LIGNES AERIENNES HAUTE TENSION ET DES POSTES HAUTE TENSION (PROGRAMME XII^{EME} PLAN).

Cet appel d'offres se compose de deux lots :

LOT N° 1 : Lignes aériennes HT (environ 500 km)

LOT N° 2 : Postes HT (34 ouvrages)

Les Bureaux de contrôle peuvent participer pour le lot N°1 ou le lot N°2 pris séparément ou pour les deux lots ensembles.

Il reste entendu que les soumissionnaires doivent obligatoirement soumissionner pour tous les ouvrages d'un même lot indiqués dans le cahier des charges.

Le retrait de l'appel d'Offres se fera contre le paiement d'un montant de cinquante dinars Tunisiens (50,000 DT), en espèce ou en chèque certifié, auprès de la Direction Equipement, Département Études Moyens de Transport, au Siège de la STEG, 38 Rue Kamel Atatürk – Tunis à partir de la date de la parution du présent communiqué.

NB : Le représentant du Bureau de Contrôle doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom d'un mandataire et la pièce d'identification.

Sous peine de nullité, les offres doivent être établies et présentées conformément au Cahier des conditions d'Appel d'Offres (CCAO) et accompagnées des pièces suivantes en originales ou en copies certifiées conforme :

- * L'agrément (Catégorie A) délivré par les autorités compétentes datant de moins de cinq ans.
- * Une déclaration sur l'honneur, présentée par les soumissionnaires, comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- * Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
- * Un certificat d'affiliation à la C.N.S.S (en original ou en copie certifiée conforme).
- * Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou en copie certifiée conforme).
- * Le cautionnement bancaire de soumission (**originale**) :

LOT 1 : Un montant de **500 DT.**

LOT 2 : Un montant de **800 DT.**

LOTS 1 & 2 : Un montant de **1300 DT.**

NB :

* Les bureaux de contrôle en activité n'ayant pas rempli cinq ans, à partir de la date de leurs établissements, sont dispensés de présenter la caution de soumission. Sous peine de rejet ils doivent présenter un extrait de leurs registres de commerce.

* Conformément aux cahiers des charges, l'absence de la caution bancaire de soumission ou de la pièce qui la remplace pour les bureaux de contrôle en activité n'ayant pas rempli cinq ans entraîne d'office la nullité de l'offre.

* La STEG se réserve le droit d'exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier de l'appel d'offres.

Les offres des soumissionnaires doivent parvenir au Bureau d'Ordre Central de la STEG (BOC) au plus tard le **Mardi 04 Mars 2014 à 17H30**, délai de rigueur au nom de :

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés de la STEG
38, Rue Kamel ATATURK, Boite postale 190 - 1080 Tunis.**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 E 4019 :
CONTROLE TECHNIQUE ET SOLIDITE DES OUVRAGES DE GENIE CIVIL DES LIGNES AERIENNES
HAUTE TENSION ET DES POSTES HAUTE TENSION**

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique et elle aura lieu le **Mercredi 05 Mars 2014** à partir de **9H30** au siège social de la STEG au bâtiment « G » 3ème étage.

Seuls les plis parvenus par voie postale en recommandé ou par rapid-poste ou déposés au bureau d'ordre de la STEG contre décharge au plus tard à la date et l'heure limites sus indiquées seront acceptés et ce sans aucune considération de la date d'envoi ou du cachet de la poste, le cachet du bureau d'ordre (BOC) de la STEG faisant foi.

NB : Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant régulièrement retiré le cahier des charges.

Les offres resteront valables pendant **120 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.